

RÉPUBLIQUE DE LETTONIE

2,3 millions d'habitants

0,5 % de la population totale de l'UE

64 600 km²

1,5 % de la superficie totale de l'UE

Capitale : **Riga**

Monnaie : **Lats**

PIB : 19,9 milliards d'euros

0,2 % du PIB de l'Union

PIB/habitant : 14 400 euros

Secteurs d'activité

(répartition des emplois civils)

Agriculture : 12,9 %

Industrie : 19,1 %

Services : 68 %

Croissance 2007 : 10,3 %

Inflation 2007 : 10,1 %

Solde budgétaire 2007 : 0 % du PIB

Taux de chômage 2007 : 6 %



LA LETTONIE ET L'UNION EUROPÉENNE

Après le dépôt de sa candidature à l'UE en 1995, la Lettonie met en place avec les instances communautaires un « partenariat d'adhésion » qui lui permet de se doter progressivement des structures économiques et administratives nécessaires à son entrée dans l'Union.

Une politique active de simplification des procédures de naturalisation est notamment menée afin de **permettre l'intégration de la forte minorité russe** (30% de la population), condition posée à la Lettonie par ses futurs partenaires européens pour son adhésion pleine et entière. Au terme de ce processus, la Lettonie est devenue membre de l'UE le **1^{er} mai 2004**.

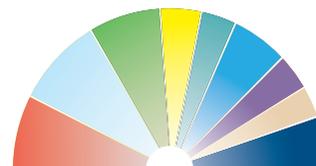


SAEIMA (Parlement)

Système institutionnel. La Lettonie est une **république parlementaire**. L'essentiel du pouvoir exécutif est assumé par le Premier ministre, le Président de la République exerçant essentiellement une mission de représentation et de médiation. Au sein d'un système monocaméral, la Saeima (Parlement) compte **100 députés**, titulaires d'un mandat de **4 ans**. La loi électorale a instauré un système de représentation proportionnelle permettant de garantir la représentation parlementaire des minorités, notamment de la communauté russophone.

Pouvoirs. Outre sa mission législative et budgétaire, le Parlement dispose de larges pouvoirs constitutionnels dont celui d'**élire le Président** de la République et de contrôler l'action du Gouvernement dont il peut mettre en cause la **responsabilité**. Le Président peut proposer la dissolution de la Saeima ; cette dissolution est alors décidée par référendum.

COMPOSITION 2008 DE LA SAEIMA



TP (conservateur) 21 sièges	LPP-LC (socio-libéraux) 10 sièges
ZZS (verts et agriculteurs) 17 sièges	UC (souverainiste) 6 sièges
SC (progressiste) 17 sièges	PCTVL (russophones) 6 sièges
JL (conservateur) 14 sièges	LNNK (souverainiste) 5 sièges
	Non inscrits 4 sièges



Le Président de la Saeima,
Gundars Daudze

Lors des élections d'octobre 2006, les Lettons ont renouvelé leur confiance à la coalition de centre droit regroupant notamment le Parti populaire, les verts et agriculteurs du ZZS et les sociaux-libéraux du LPP-LC. Depuis décembre 2007, **Ivars Godmanis, leader de cette dernière formation, a succédé à Aigars Kalvitis** au poste de Premier ministre.

21 % de femmes

En savoir plus : www.saeima.lv

LES 9 DÉPUTÉS LETTONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

- UEN > 4 députés
- PPE-DE > 3 députés
- Verts / ALE > 1 député
- ADLE > 1 député

